

3 MI

Société à responsabilité limitée au capital de 190 000 Euros

Siège social : ZAE 2 rue du Commerce 59264 ONNAING

RCS VALENCIENNES 449 457 381

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION SUR
LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)
3 MI
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)**

A l'assemblée du 29 décembre 2009,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par la décision unanime des associés en date du 1^{er} décembre 2009, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

AUGÉ EXPERTISE COMPTABLE

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 8000 euros

Inscrit au Tableau de l'ordre de Lille et à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lille

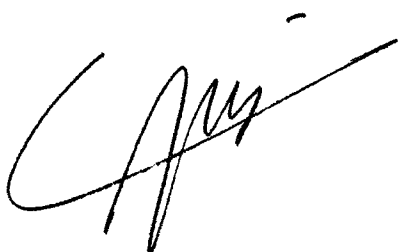
493 633 853 R.C.S. LILLE

SIRET 493633853 00012 – NAF 741C - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE 49 493 633 853

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été stipulé.

Lille, le 14 décembre 2009.



Charles-Henri AUGÉ
Commissaire à la transformation.

AUGÉ EXPERTISE COMPTABLE

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 8000 euros

Inscrit au Tableau de l'ordre de Lille et à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lille

493 633 853 R.C.S. LILLE

SIRET 493633853 00012 – NAF 741C - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE 49 493 633 853